

récolte de blé de 1963-1964. La Commission canadienne du blé m'a appris que le compte du syndicat du blé de 1963-1964 a été fermé. On est à établir les comptes définitifs. La Commission doit faire connaître le montant du paiement final et elle fera ce paiement elle-même au début de mars. Tout ce que je puis dire en ce moment, c'est que ce paiement sera très considérable.

**M. Joseph Slogan (Springfield):** J'ai une question supplémentaire à poser au ministre du Commerce. Puisqu'il a cité le secrétaire à l'Agriculture des États-Unis, je me suis demandé si le gouvernement canadien envisageait de prendre des mesures pour s'assurer que le producteur canadien ne subisse pas tous les désavantages qu'entraînent les bas prix du blé. Le producteur américain obtient le plein prix sans qu'il soit tenu compte du prix auquel le gouvernement vend son blé sur les marchés mondiaux.

**L'hon. M. Sharp:** A mon avis, il ne convient pas que je réponde à cette question à l'appel de l'ordre du jour. J'en discuterai volontiers au moment opportun.

*(Plus tard)*

**M. H. A. Olson (Medicine-Hat):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre du Commerce une question découlant de celle à laquelle il vient de répondre. Le ministre a déclaré que le dernier versement pour la récolte de blé de 1963-1964 serait considérable. Comme les livres intéressant ce compte sont fermés depuis quelque temps déjà, pourrait-il nous dire, même sans disposer de chiffres exacts, si le versement en question sera égal ou supérieur à celui de l'année précédente?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, j'ai posé la même question à la Commission canadienne du blé et l'on m'a répondu que la tenue de livres n'est pas suffisamment avancée pour qu'on puisse donner des précisions à ce sujet.

*(Plus tard)*

**M. E. Nasserden (Rosthern):** Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre du Commerce. Lui-même ou le gouvernement ont-ils reçu des instances d'autres pays exportateurs de céréales au sujet des récentes réductions de prix autorisées par la Commission du blé à la demande du ministre?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, comme le député est un des plus anciens de la Chambre et même une des autorités quant à la loi sur la Commission canadienne du blé, il doit savoir qu'il n'appartient pas au ministre du Commerce d'indiquer à la Commission quels prix établir.

**M. Nasserden:** Monsieur l'Orateur, j'ai demandé au ministre s'il avait reçu des instances d'autres pays. Il n'a pas répondu à cette question.

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, elle renfermait une imputation inexacte. Je ne crois donc pas que l'on m'ait posé une question régulière.

## L'AGRICULTURE

### LES ŒUFS—DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LES PRIX PAR UNE COMMISSION ROYALE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Reynold Rapp (Humboldt-Melfort-Tisdale):** J'ai à poser au ministre de l'Agriculture une question qui se rapporte à la fluctuation du prix des œufs. La situation est si grave au Canada que je demanderai au ministre d'établir immédiatement une commission royale chargée d'enquêter sur la situation qui entoure l'établissement des prix des œufs au Canada, ainsi que l'importation des œufs de pays où les œufs sont subventionnés.

**L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture):** Je me demande si l'honorable député voudrait poser une question. Il a fait une déclaration, et s'il veut bien m'interroger je serai heureux de répondre.

**M. Rapp:** Le ministre devrait connaître la situation. La chose intéresse son service. Les agriculteurs de l'Ouest vendent leurs œufs à si bas prix qu'ils en nourrissent les porcs, puisqu'il n'est pas payant pour eux de vendre. Le ministre voudrait-il établir une commission royale chargée d'enquêter sur la fixation du prix des œufs au Canada?

**L'hon. M. Hays:** Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être prendre un moment pour brosser devant l'honorable député le tableau de la situation des œufs. Au cours de l'année écoulée, la moyenne hebdomadaire des œufs offerts sur le marché était d'environ 150,000 caisses contre 142,000 caisses à la même époque, l'année précédente. La production des œufs dans les provinces de Québec et du Manitoba a considérablement augmenté et, au cours de 1964, la production au Québec a été de 30.6 p. 100 supérieure à celle de 1963, tandis qu'au Manitoba, l'augmentation était de 25.6 p. 100. Pendant 1964, des augmentations se sont produites également dans d'autres provinces: en Colombie-Britannique, augmentation de 9.9 p. 100; en Alberta, de 9.9 p. 100; en Ontario, de 8.8 p. 100; à Terre-Neuve, de 46.8 p. 100; d'autre part, on a constaté des baisses ailleurs: en Saskatchewan, une baisse de 5.2 p. 100; en Nouvelle-Écosse, de 14.1 p. 100; dans l'Île du Prince-Édouard, de 5.8 p. 100. Au 5 janvier, le prix